



PRISME en probation, les SPIP en pleine dépri(s)me

Après de nombreux reports, l'expérimentation de PRISME a débuté le 15 avril sur plusieurs sites pilotes.

Son objectif : adapter, au fil de de l'eau, l'appliquatif en fonction des retours des personnels utilisateurs, afin de permettre le déploiement d'un logiciel abouti sur l'ensemble du territoire pour la rentrée 2024.

Dès le premier clic, les agents ont néanmoins constaté que ce nouvel applicatif n'était pas encore à la hauteur des enjeux.

Outre une ergonomie non intuitive et l'indispensable adaptation des agents à ce nouvel applicatif métier (absence d'ordre chronologique, absence d'un journal général, ...), de nombreux dysfonctionnements techniques furent relevés. Pire, des mesures judiciaires ont également disparu suite à la bascule.

Si les personnels peuvent comprendre qu'une expérimentation présente son lot de déconvenues et d'aléas, il demeure toutefois incompréhensible que les correctifs demandés depuis plusieurs mois par les agents, notamment lors des formations et des groupes de travail, n'aient pas été tous repris par l'équipe projet avant le déploiement effectif de cette expérimentation. Pourquoi lancer l'expérimentation dans ce contexte, alors qu'un nouveau report de quelques semaines aurait pu régler nombre de ces problèmes ?

Le **SNEPAP-FSU** a dénoncé cette situation auprès de la DAP.

La DAP a reconnu que des arbitrages ont dû être faits par l'équipe projet et que la reprise des données fut priorisée. Une première mise à jour a permis d'effectuer certains correctifs fin de semaine dernière ; d'autres sont à venir et une version plus aboutie devrait être active dès mi-mai.

Malgré ces difficultés, malgré ces incompréhensions, **cela fait désormais plus de 15 jours que l'ensemble des agents des SPIP pilotes tient bon**, s'investit, fait preuve d'abnégation, de résilience et maintient ses efforts poursuivant ainsi ses missions auprès des PPSMJ et surtout appréhendant ce nouvel applicatif.

Leur professionnalisme est exemplaire et mérite d'être souligné !

Néanmoins, la situation aujourd'hui est rendue bien plus complexe du fait du veto affiché par certains magistrats et de la DSJ face à l'utilisation de PRISME et leurs exigences à l'égard des SPIP pour disposer malgré tout d'un accès aux données.

Le **SNEPAP-FSU** ne remet pas en question les difficultés rencontrées par les services judiciaires, ni leur charge de travail ... Nous sommes également favorables à un travail commun, une vision d'ensemble, afin d'améliorer le service public de la justice.

Pour autant, la charge de travail des agents du SPIP est quant à elle devenue exponentielle depuis cette prise de position. Entre l'appropriation du logiciel, les remontées à faire et le lien avec les SAP en multipliant les supports (double création des mesures, mails et veille régulière d'APPI pour consulter les demandes ou retours des JAP), les agents sont de surcroît animés par un sentiment d'insécurité lié au manque de lisibilité et à la crainte d'une perte d'informations.

Pour le SNEPAP-FSU, il n'appartient pas aux SPIP de pallier les carences des autres.

Est-il également encore nécessaire de rappeler que les services de la DAP sont autonomes par rapport aux services judiciaires et que la décision des magistrats ne doit pas impacter le fonctionnement des SPIP ?!

La DAP s'est donnée les moyens d'accompagner ses agents dans ce déploiement (formations, webinaire, groupes de travail, visios), qu'en est-il de la DSJ?

Est-ce à la DAP et à ses personnels d'en faire les frais ?

Le jeudi 25 avril 2024, un comité stratégique fut planifié en urgence pour débloquer cette situation et prendre des décisions quant au devenir de PRISME.

Depuis, les terrains demeurent dans l'attente.

Situation ô combien insupportable et inconfortable pour les agents. De nombreux questionnements demeurent, des rumeurs circulent. Autant de facteurs qui impactent le moral des agents et accroissent leur pénibilité.

PRISME va-t-il s'arrêter, se poursuivre ? L'expérimentation se limiter à certains SPIP?

Si plusieurs organisations syndicales ont pu se prononcer en faveur de l'arrêt de l'expérimentation, le SNEPAP-FSU ne pense pas que cette solution soit la plus opportune.

En effet, **l'applicatif APPI est en bout de course**. Les extensions apportées ces derniers mois ont engendré la suppression de nombreuses données.

Ne nous leurrions pas : la fin d'APPI est proche et l'applicatif pourrait planter d'ici peu. Il nous paraît indispensable d'agir au mieux pour qu'un nouveau logiciel puisse le remplacer.

PRISME n'est pas parfait, loin de là... mais cette expérimentation a pour objectif de le rendre au plus proche des besoins de tous les agents concernés. La poursuite de l'expérimentation est indispensable pour l'apport de correctifs adaptés !

Pour le SNEPAP-FSU, il est surtout PRIMORDIAL que l'équipe projet se montre à la hauteur des attentes et soit davantage réactive !

Les personnels confrontés depuis plus de 15 jours à cette laborieuse expérimentation méritent-ils de se voir « remercier » de leurs efforts et de leur investissement, comme si tout ça n'avait « jamais existé » ?! Leur laissant sous-entendre qu'ils ont fait « tout ça pour rien » ?! Pire encore, en leur demandant de ré-enregistrer dans APPI toutes les données intégrées à PRISME depuis le début de l'expérimentation, car en effet, **aucune reprise de données de PRISME vers APPI n'a été prévue**. Le double, voire le triple de boulot... !!

Et tout ça pour quoi ? Pour que dans quelques semaines, voire quelques mois, on leur demande de tout recommencer ? Un sacré gâchis en prévision ! Et quelle considération ! Surtout, comment pensez-vous que ces agents réagiront lorsqu'ils seront à nouveau basculés dans l'univers PRISME ? Ne vous attendez pas à un investissement similaire, de leur part en cas de report !

Parce que l'attente de l'ensemble des professionnels n'a que trop duré et qu'ils ont besoin de savoir vers quoi ils s'orientent, le SNEPAP-FSU appelle à une prise de décision rapide et respectueuse de l'investissement des agents !

Le SNEPAP-FSU appelle à la poursuite de l'expérimentation, avec une plus grande réactivité de l'équipe projet face aux demandes de correctifs et sans qu'il soit demandé aux SPIP concernés de gérer 2 logiciels en parallèle.